

## Résiliation de bail commercial

## Par **Domboy**, le **04/03/2015** à **16:02**

Je suis propriétaire d'une maison acquise avec la loi de Messine et dont le bail commercial avec la société d'exploitation arrivé à terme au 30 décembre 2015.

Comment puis je récupérer mon bien en résidence principale ou secondaire afin d'éviter le maximum de frais.

Pourrai je louer ensuite ce bien par moi meme?

Merci de m'orienter sur les solutions possibles.

Cordialement

Domboy